



Collège Éric Tabarly
16, avenue du Parc Lassalle
44500 La Baule-Escoublac

☎ : 02.40.15.38.68

✉ : ce.0441859g@ac-nantes.fr

La Baule, le 4 octobre 2022

La Principale adjointe

Aux

Parents d'élèves des classes de 6^{ème}

Madame, Monsieur,

Le dispositif Devoirs Faits ne sera plus obligatoire à compter du mardi 8 novembre pour les classes de 6^{ème}.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans ce dispositif, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-après, qui sera à retourner au Professeur Principal, avant le vendredi 14 octobre 2022.

Le nombre de places étant limité, vous pouvez motiver votre demande. Des élèves pourront également être proposés par les Professeurs Principaux, si besoin.
Toutes les sollicitations seront étudiées, et des réponses seront apportées en fonction du nombre de places.

Les élèves retenus s'engageront à participer à ce dispositif du 8 novembre au 16 décembre 2022.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle ALBY

✂-----
Coupon réponse à remettre au Professeur Principal avant le 14 octobre 2022

Nom – prénom de l'élève :

Classe :

- Est volontaire pour participer au dispositif Devoirs Faits le mardi en S3 du 8/11 au 16/12 2022.**

Motivation de la famille (facultatif) :

- Ne souhaite pas participer au dispositif Devoirs Faits

Signature du représentant légal :

Signature de l'élève :